Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260420-2026_040-DE

VILLE DE ROMILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du Conseil Municipal
du Lundi 20 Avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	27

Vote	
A l'unanimité	
Pour	: 27
Contre	: 0
Abstention	: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : **30/04/2026**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/04/2026.
L'an 2026, le 20 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Romillé s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur GUINARD Arnaud, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/04/2026.

Présent(e)s : M. GUINARD Arnaud ; Mme GOGUET Pascale, M. DE OLIVEIRA Manuel, Mme COTTO Rozenn, M. EPAILLARD Ludovic, Mme MESMIN Roseline, M. GRASBON Frédéric, Mme GUIHARD Lydie (adjoints) ; M. LEMÉTAYER Armel, Mme ROUSSIN Christine, M. CHILOU Hervé, Mme LE DEUN Solen, M. LE VAILLANT Erwan, M. ROLLAND Thierry, Mme CLÉMENT Valérie, Mme LE BIHAN - RAVARY Anne, M. HARDÉ Vincent, Mme BAREL Aude, Mme JAMES Anaïs, Mme DESCAMPS Catherine, M. BARDEL Philippe, M. EL YAZIDI Mohamed

Absent(s) ayant donné procuration : Mme DANDO Géraldine à M. GRASBON Frédéric, M. PERROCHEAU Jean-Christian à M. GUINARD Arnaud, M. TALLENDIER Louis à M. EPAILLARD Ludovic, M. BEUCHET Laurent à M. BARDEL Philippe, Mme ETIENNE Valérie à M. EL YAZIDI Mohamed

Secrétaire de séance : M. EPAILLARD Ludovic

DÉLIBÉRATION 2026 -040 — Désignation d'un délégué du Conseil municipal auprès du Syndicat de la Petite Enfance (SIPE) du secteur de Romillé et de Bécherel

Rapporteur : M. Arnaud GUINARD, Maire.

Par délibération n° 2026-028 en date du 30 mars 2026, le Conseil municipal a désigné, en son sein, trois représentants titulaires et une représentante suppléante appelés à siéger au Conseil syndical du Syndicat intercommunal de la Petite Enfance du secteur de Romillé et de Bécherel, à savoir :
- Représentants titulaires : Mme Roseline MESMIN, M. Thierry ROLLAND, Mme Anaïs JAMES.
- Représentante suppléante : Mme Lydie GUIHARD.

L'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que les délégués désignés peuvent, à tout moment, et pour le reste de la durée du mandat, être remplacés par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.
Dans ce cadre, il s'avère que Mme Roseline MESMIN vient de demander à être remplacée de ses fonctions de déléguée auprès du Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance de Romillé et de Bécherel. Le Conseil municipal est donc invité à désigner, pour la remplacer, un nouveau délégué auprès du Syndicat.
Pour rappel, cette désignation doit intervenir par un vote au scrutin secret, sauf décision contraire unanime de l'Assemblée.
Le Conseil municipal sera par conséquent préalablement consulté sur l'opportunité de procéder à un vote à bulletin secret pour cette désignation.

Le Conseil municipal est invité à bien vouloir délibérer de cette affaire.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213502453-20260420-2026_040-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Décide**, à l'unanimité, de ne pas procéder à la désignation d'un nouveau délégué de la Commune auprès du Syndicat de la petite enfance du secteur de Romillé et de Bécherel par un vote au scrutin secret.
- **Désigne,** à l'unanimité, M. Arnaud GUINARD en qualité de représentant titulaire de la Commune de Romillé au sein du Conseil syndical du Syndicat intercommunal de la Petite Enfance du secteur de Romillé et de Bécherel, en remplacement de Mme Roseline MESMIN.

Les représentants de la Commune auprès de ce Syndicat sont donc désormais :
- Représentants titulaires : M. Arnaud GUINARD, M. Thierry ROLLAND, Mme Anaïs JAMES.
- Représentant suppléant : Mme Lydie GUIHARD.

Pour extrait conforme :
Le Maire
Arnaud GUINARD